

## Conditions d'utilisation des contenus du Conservatoire numérique

1- Le Conservatoire numérique communément appelé le Cnum constitue une base de données, produite par le Conservatoire national des arts et métiers et protégée au sens des articles L341-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle. La conception graphique du présent site a été réalisée par Eclydre ([www.eclydre.fr](http://www.eclydre.fr)).

2- Les contenus accessibles sur le site du Cnum sont majoritairement des reproductions numériques d'œuvres tombées dans le domaine public, provenant des collections patrimoniales imprimées du Cnam.

Leur réutilisation s'inscrit dans le cadre de la loi n° 78-753 du 17 juillet 1978 :

- la réutilisation non commerciale de ces contenus est libre et gratuite dans le respect de la législation en vigueur ; la mention de source doit être maintenue ([Cnum - Conservatoire numérique des Arts et Métiers - https://cnum.cnam.fr](https://cnum.cnam.fr))
- la réutilisation commerciale de ces contenus doit faire l'objet d'une licence. Est entendue par réutilisation commerciale la revente de contenus sous forme de produits élaborés ou de fourniture de service.

3- Certains documents sont soumis à un régime de réutilisation particulier :

- les reproductions de documents protégés par le droit d'auteur, uniquement consultables dans l'enceinte de la bibliothèque centrale du Cnam. Ces reproductions ne peuvent être réutilisées, sauf dans le cadre de la copie privée, sans l'autorisation préalable du titulaire des droits.

4- Pour obtenir la reproduction numérique d'un document du Cnum en haute définition, contacter [cnum\(at\)cnam.fr](mailto:cnum(at)cnam.fr)

5- L'utilisateur s'engage à respecter les présentes conditions d'utilisation ainsi que la législation en vigueur. En cas de non respect de ces dispositions, il est notamment possible d'une amende prévue par la loi du 17 juillet 1978.

6- Les présentes conditions d'utilisation des contenus du Cnum sont régies par la loi française. En cas de réutilisation prévue dans un autre pays, il appartient à chaque utilisateur de vérifier la conformité de son projet avec le droit de ce pays.

## NOTICE BIBLIOGRAPHIQUE

NOTICE DE LA GRANDE MONOGRAPHIE	
Auteur(s) ou collectivité(s)	[Conservatoire national des arts et métiers]
Titre	Conférences de guerre
Adresse	[s.l.] : [s.n.], [1914-1918]
Nombre de volumes	35
Cote	CNAM-BIB Ms 271, A 53578, A 53581, Br 1155, 12 Xa 277
Sujet(s)	Guerre mondiale (1914-1918)
Note	La note de présentation renvoie vers d'autres conférences numérisées par d'autres établissements.
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?MS271">https://cnum.cnam.fr/redir?MS271</a>
LISTE DES VOLUMES	
	<a href="#">La guerre : la chimie du feu et des explosifs : conférence [30 novembre 1914]</a>
	<a href="#">L'organisation du crédit en Allemagne et en France [14 décembre 1914-4 mars 1915]</a>
	<a href="#">Le "75" : conférence [17 décembre 1914]</a>
	<a href="#">La guerre, la stérilisation des eaux, la chimie des aliments : conférences [18 janvier et 22 février 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur la question monétaire et les changes étrangers [15 novembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'idée de loi [18 novembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur les problèmes financiers de la guerre [22 novembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur les problèmes généraux d'hygiène industrielle [2 décembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur les succédanés de la monnaie [13 décembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur les modes de coopération des sociétés de prévoyance à la vie [16 décembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur la question du change en termes généraux [20 décembre 1915]</a>
	<a href="#">Conférence sur le paiement de l'indemnité de guerre de 1870-1873 [10 janvier 1916]</a>
	<a href="#">Exploitation industrielle et production de la nature vivante [13 janvier 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les problèmes actuels du change [17 janvier 1916]</a>
	<a href="#">Le régime normal et le régime de guerre des inventions et brevets en France [27 janvier 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'organisation des caisses d'épargne [31 janvier 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur le dépôt des brevets d'invention [3 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'organisation sociale de l'Allemagne [7 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur le régime de guerre des inventions [10 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les industries électro-chimiques [14 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les caisses d'épargne après la loi de 1897 [17 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'application de l'électro-chimie [21 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'étude de l'électrolyse du chlorure de sodium ou du chlorure de potassium [28 février 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'alimentation de l'industrie en matières premières dans l'après-guerre [2 mars 1916]</a>

	<a href="#">Conférence sur la cherté de la vie et les munitions [6 mars 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'électrolyse de la soude par amalgame [9 mars 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur le fonctionnement de l'assistance [13 mars 1916]</a>
<b>VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	<a href="#">Conférence sur les conditions de relèvement économique de la France et des alliés après la guerre [23 mars 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les réformes de demain [27 mars 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur l'état actuel de la métallurgie du fer [3 avril 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur la situation économique de la métallurgie [6 avril 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les causes de la supériorité de l'Allemagne [10 avril 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les autres causes de la supériorité de l'Allemagne [13 avril 1916]</a>
	<a href="#">Les conditions de l'organisation et du développement commercial des industries chimiques [9 novembre 1916]</a>
	<a href="#">Conférence sur les conditions économiques générales sur lesquelles baser l'extension de la production des industries chimiques [18 janvier 1917]</a>

<b>NOTICE DU VOLUME TÉLÉCHARGÉ</b>	
Titre	<b>Conférences de guerre</b>
Volume	<a href="#">Conférence sur les conditions de relèvement économique de la France et des alliés après la guerre</a>
Adresse	[s.l.] : [s.n.], 1916
Collation	22 f.
Nombre de vues	44
Cote	CNAM-BIB Ms 271 (2)
Sujet(s)	Guerre mondiale (1914-1918) -- Aspect économique
Thématique(s)	Histoire du Cnam
Typologie	Manuscrit
Langue	Français
Date de mise en ligne	22/05/2025
Date de génération du PDF	06/02/2026
Recherche plein texte	Disponible
Notice complète	<a href="https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-20240207175265093">https://calames.abes.fr/pub/cnam.aspx#details?id=Calames-20240207175265093</a>
Permalien	<a href="https://cnum.cnam.fr/redir?MS271.2">https://cnum.cnam.fr/redir?MS271.2</a>

## Note de présentation des Conférences de guerre

Avec la Première Guerre mondiale, l'enseignement au Conservatoire est bouleversé. Les cours qui commencent habituellement en novembre ne peuvent pas être organisés. La mobilisation générale a soustrait 9/10 des auditeurs dont l'âge moyen est situé entre 19 et 45 ans, ainsi que de nombreux professeurs [1] et préparateurs indispensables aux cours expérimentaux. Le directeur du Conservatoire et ses professeurs non mobilisés souhaitent toutefois maintenir une activité. Les professeurs, parmi lesquels Léopold Mabilleau, Émile Fleurent, André Liesse, Jules Violle, André Job, Paul Beauregard, proposent des conférences « isolées ou en séries, faites très simplement sur des sujets inspirés des préoccupations de la guerre » en lien avec leurs enseignements. L'objectif est de « parler de questions relatives à la guerre et de former dans le public une opinion saine et sérieuse sur des questions soit techniques, soit économiques ». Les conférences sont programmées les lundis et jeudis du 30 novembre 1914 au 8 mars 1915, à 17h pour être accessibles au plus grand nombre. Afin d'assurer un auditoire suffisant, le cycle de conférences est annoncé dans plusieurs titres de presse dont : *Le Siècle*, *L'Action*, *Le Petit Journal*, *La France de demain*, *Le Figaro*.

Dès décembre 1914, la maison d'édition Berger-Levrault propose au Conservatoire d'entreprendre « à ses risques et périls » la publication des conférences données au Conservatoire. Les conférences feraient chacune l'objet d'un fascicule séparé d'environ 20 pages avec éventuellement la reproduction de clichés. Les séries de conférences sur un même sujet telles que celles d'André Liesse sur l'organisation du crédit en France et en Allemagne, ou d'Émile Fleurent sur les industries chimiques seraient réunies en un seul fascicule. Ces conférences sont publiées dans la collection « Pages d'histoire - 1914-1915 ».

Le grand amphithéâtre du Cnam est alors équipé pour se servir du cinématographe ; quatre conférences s'appuient sur des projections cinématographiques. Lors de sa conférence du 11 février 1915, Jules Violle présente toutes les opérations de plongée d'un sous-marin dans la rade de Toulon. Cette conférence sera relatée dans le journal britannique *The Illustrated London News* du 9 octobre 1915.

Les conférences rencontrent un grand succès, l'amphithéâtre de 800 places fait salle comble. Raoul Narsy, journal et critique littéraire au *Journal des débats*, définit le genre de la conférence en temps de guerre comme « un [des] services auxiliaires » de la guerre elle-même faisant l'éloge des différents cycles de conférences sur ce thème organisés à l'Institut catholique de Paris, l'École pratique des hautes études ou encore la Société des Amis de l'Université de Paris et accordant une « mention toute spéciale » aux conférences du Conservatoire [2].

En raison du succès des conférences et de la guerre qui perdure, de nouvelles séries de conférences sont organisées pour les années 1915-1916, 1916-1917 et 1917-1918 ; à partir de la 3e année, elles sont intitulées « cours-conférences ».

La collection des conférences est lacunaire, l'ensemble comprend : 4 conférences publiées de l'hiver 1914-1915, 29 conférences dactylographiées de l'hiver 1915-1916, 2 conférences dactylographiées de l'hiver 1916-1917. Certaines conférences conservées dans d'autres établissements sont disponibles en ligne : [Du rôle de la physique à la guerre](#) [10 décembre 1914] et [De l'avenir de nos industries physiques après la guerre](#) [11 février 1915], par Jules Violle ; [Le droit de la guerre, autrefois et aujourd'hui](#) [21 décembre 1914] et [Comment on paie en temps de guerre](#) [21 janvier 1915], par Émile Alglave ; [Les industries chimiques en France et en Allemagne](#) par Émile Fleurent ([II](#) et [III](#)) ; et [La vie économique en France pendant la guerre actuelle](#) [15 février 1915], par Paul Beauregard.

[1] Dix professeurs ou suppléants sont mobilisés : Sauvage, Guillet, Bricard, Blaringhem, Heim, Mesnager, Boudouard, Métin, Dunoyer, Magne ; ou mobilisables : Job, Dantzer.

[2] [Journal des débats littéraires et politiques](#), 7 janvier 1915.

Florence Desnoyers-Robison

Bibliothèque centrale du Cnam

Sources :

Archives du Cnam, 2 CC/23.

Archives du Cnam, Procès-verbaux du Conseil d'administration du Cnam, 1914-1918.

M. ALGLÈVE. 23 Mars 1916

Mesdames, Messieurs,

Je vais traiter devant vous un sujet qui paraît bien technique, qui ne l'est pas autant qu'il le paraît, parce que j'aurais soin d'écartier tout ce qui a ce caractère trop technique ; c'est un sujet qui est d'une actualité que vous ne soupçonnez pas pour le moment et que vous allez comprendre quand je vous aurai dit comment il se rattache aux conditions de relèvement économique de la France et des Alliés après la guerre. Ce qui doit nous préoccuper, c'est plutôt l'après-guerre que la guerre. La guerre nous savons ce qu'elle est; la victoire est certaine, nous l'avons maintenant. Pour l'après-guerre, c'est bien différent.



Nous manquons de l'esprit d'organisation qu'ont les Allemands, esprit d'organisation qui est un peu un esprit de servitude puisque l'individu est entièrement subordonné à une volonté sociale supérieure à la sienne, volonté sociale qui dans l'espèce est la volonté d'un empereur autoritaire et quelque peu ~~jeune~~= fou.

Ceci dit, j'entre dans notre matière.

En 1880, l'Angleterre était donc comptée première puissance industrielle du monde; c'était une royauté que personne ne semblait en état de lui disputer, que l'on considérait comme absolument inattaquable.

Le Comte de Paris, en 1870, c'est-à-dire une dizaine d'années auparavant avait fait un livre qui a été lu par tout le monde qui était un peu une manifestation politique très intéressante et qui passe pour avoir été écrit par Jules Simon, lequel s'y connaît mieux que le Comte de Paris en questions économiques.

Le Comte de Paris développait une idée qui était courante en ~~Angleterre~~ Angleterre où il vivait "c'est qu'il était <sup>im</sup>possible



de penser qu'on ne parviendrait pas à faire passer plus facilement l'Angleterre à un ouvrier qu'à une tonne de fer. " Par conséquent il serait toujours impossible à l'Amérique de lutter contre la métallurgie anglaise et voici comment les faits ont répondu à cette idée qui était l'idée de tout le monde et qui n'était pas celle du Comte de Paris.

En 1880 l'Angleterre tirait de son sol 146 mille tonnes de houille. En 1913, c'est-à-dire la dernière année normale dont nous ayons les chiffres, elle en tirait 287 c'est-à-dire à peu près le triple double.

En 1880, l'Amérique, les Etats Unis, tiraient 63 mille tonnes de houille; en 1913, elle en tirait 508 mille, c'est-à-dire 9 fois plus.

D'un côté, le double, de l'autre, nous avons 9 fois plus de tonnes. Voilà la différence.

L'Allemagne, tirait en 1880, 59 mille tonnes de houille et en 1913 elle en tirait 278, moins que les Etats-Unis, un peu plus que l'Angleterre. Pour la fonte la différence est encore plus grande. L'Angleterre en faisait 7.749 tonnes en 1880 et 10.260 en 1913.

Les Etats-Unis faisaient 3.855 en 1880; 30 mille en 1913; L'Allemagne en faisait 2.729 en 1880, 19 mille en 1913.

Enfin pour l'acier toujours la même proportion.

En confection d'acier, l'Angleterre a passé de 290 mille tonnes à 7.664.

L'Angleterre de 661 à 18 mille

Les Etats Unis de 247 à 31 mille tonnes.

Donc l'Angleterre qui était au premier rang incontesté, qui semblait incontestable en 1880, était passée en 1913 au troisième rang derrière les Etats-Unis et derrière l'Allemagne.

21 (2)  
22  
23



Je prends ces deux industries parce que ce sont deux industries fondamentales mais on pourrait envisager n'importe quelle industrie et pour ne citer qu'un chiffre, je dirai que l'Allemagne à la veille de la guerre avait un commerce extérieur de 25 milliards.

Eh bien, Messieurs, voilà des chiffres qui sont faits pour provoquer des réflexions.

Comment ces deux pays ont-ils conquis le monde et résolu le problème .?

Je ne donne pas de chiffres de détail, je dirai seulement que c'est depuis 1900 que ceci s'est produit: ainsi pour l'acier , en Allemagne, on n'en fabriquait encore que 6.362.000 tonnes, en 1900; 18 millions en 1913. 3 fois plus !! Comment cela s'est-il produit ? C'est bien la question actuelle puisqu'il s'agit<sup>de</sup> savoir pourquoi l'Allemagne a grandi, et par contre-coup comment nous, nous pourrons nous opposer<sup>à</sup> un nouvel accroissement ou du moins à un relèvement de l'Allemagne après la guerre.

Cela est dû, Messieurs, aux trusts et aux cartels.

Je vais donc vous montrer ce que c'est qu'un trust, ce que c'est qu'un cartel, et je vous dirai tout de suite qu'ils ne sont plus populaires; d'ailleurs il faut se méfier des choses populaires , quand on a l'approbation unanime, il est certain qu'on a tort et quand on a une très grande majorité , c'est qu'on a tort; quand on a seulement un petit nombre de personnes pour soi, c'est seulement après la mort qu'on obtient gain de cause et l'approbation universelle.

Les trusts et les cartels sont la réaction contre l'organisation industrielle nouvelle qui est sortie des idées de la Révolution française et même je puis dire des idées de Jean Jacques Rousseau; ~~et~~ l'Ancien Régime , il y avait une corporation de

(2)  
H 2 7 H  
H 9 2 5 H



métiers, et on ne pouvait pas exercer un métier sans faire partie de la corporation et pour faire partie de la corporation, il fallait, bien entendu payer de petits droits. Il fallait acheter sa charge, comme on achète une charge de notaire, une charge d'avoué, et c'était ainsi de tout temps. Cela vous paraît bizarre qu'il faille acheter le moyen de travailler; mais c'est ainsi qu'on avait conçu les choses au commencement du Moyen Age. ~~Mes~~ Les seigneurs ~~g~~ accordaient le droit de travailler, et les petites républiques urbaines avaient suivi au fond le même système; elles avaient organisé, elles aussi une vente du droit de travail et ces républiques urbaines étaient avant tout un syndicat de corporations ouvrières ou un patronage. Vous savez d'ailleurs que le Maire de Paris du Moyen Age, à la ~~fin du Moyen~~ fin du Moyen-Age s'appelait le Prévôt des Marchands, c'est-à-dire le préposé des Syndicats.

La Révolution bouscula tout cela. La Révolution supprime tout; Elle applique le principe de Rousseau, La nation est souveraine, vous êtes souverain comme membre de la nation , mais personne ne peut s'interposer entre la nation souveraine et les individus; personne ne peut le faire; en conséquence celui qui essaye de le faire est un rebelle et la Révolution défend dans un article de loi toute espèce de réunion de gens qui prétendraient s'associer en vue d'un intérêt commun; elle n'admet pas cela. Il n'y a pas un intérêt commun en dehors de l'intérêt que vous avez comme membre de la Nation.

Plus tard ce principe a été sanctionné par l'article 719 d'un code spécial qui menace d'emprisonnement jusqu'à un an les industriels ou commerçants qui se seraient concertés entre eux pour maintenir leurs prix c'est-à-dire en somme pour former un trust.

Cette idée a été populaire; en effet cela semblait fort

MS 271 (2)



naturel; cela paraissait conforme à la liberté. Laisser faire chacun comme il veut; mais il faut qu'il n'y ait pas de pouvoir qui domine le marché et alors nous pouvons nous imaginer la libre concurrence s'exercer entre une centaine de petits cor-donniers, de petits graveurs, de petits patissiers, quelque chose comme les petites cités du Moyen-Age qu'on reconstitue dans les Expositions ou dans les petites villes comme Carcassonne en France ou comme en Autriche.

A cela il y eut d'abord un petit peu de résistance de la part des ouvriers; on leur avait défendu de s'associer, mais ils sont en train de conquérir le droit de grève sous l'Empire. Cela a été la réforme introduite par Emile Olivier. Sous la République, ils ont demandé le droit de s'associer, on leur avait donné en effet le droit de faire grève mais pas le droit de s'entendre pour faire grève. Cela paraissait une contradiction; cela nous mène vers 1875.

Mais de l'autre côté de l'Atlantique, on avait examiné les conditions générales qui règlent l'industrie et on avait trouvé que ce système était le plus onéreux pour le public puisqu'il était le plus onéreux pour les industriels.

En effet si vous avez un grand nombre de petites industries, elles sont surchargées de frais généraux très élevés; elles ont un prix de revient très élevé et se concurrencent entre elles; elles ont besoin de beaucoup de voyageurs; il faut beaucoup de publicité, et pour elles les dépenses sont considérables. Il faut, il est nécessaire, organiser la production dans des conditions économiques meilleures pour qu'elles coûtent le moins cher possible. C'est de cette idée qu'est né le trust.

Il n'a, Messieurs, pas commencé le trust en Amérique absolument comme un trust. Il a commencé par un trust analogue

(2)  
H  
2  
S  
I



au cartel : une entente entre les producteurs pour ne pas laisser monter les prix. Il s'agit là d'une association permanente pendant quelques années, d'un pull c'est le nom, parce que quand il y a une association de défendeurs de marchandises, c'est-à-dire de commerçants qui veulent faire monter les prix de cette marchandise en l'accaparant, il ne s'agit plus d'un pull mais il s'agit d'un corner. Nous avons des exemples de corners très connus. En 1889, il y eut un financier français assez maladroit quoiqu'il fut membre du Conseil d'Administration d'une grande société française qui avait imaginé de faire l'accaparement du cuivre ; le résultat c'est qu'au bout de 6 mois il a fait monter le prix du cuivre; mais il se trouva beaucoup de nouvelles mines dont il ne put acheter le produit pour les vendre avantageusement. Le corner échoua; le financier se brûla <sup>la</sup> cervelle. A la même époque un financier américain imagina un corner sur le blé qui roulaient avec des sommes plus considérables. Il échoua, parce que la récolte qui vint bientôt était plus abondante qu'on ne l'avait espéré et on ne put acheter la récolte. Le financier ne fut pas complètement ruiné; en Amérique, on ne se mariant se ruine pas ainsi et en mourant, quelques années après, il apportait en dot ~~laisseait~~ encore à sa femme trois cents ou quatre cents millions de francs.

Le pull~~s~~, ce n'est pas cela. C'est une entente permanente entre les différents producteurs d'une même marchandise. Il y en avait en Amérique vers 1870, même un peu avant. Ces pulls se formaient un peu grâce à la protection douanière qui rendait ces coalitions plus faciles, en empêchant la concurrence de l'étranger; mais ces pulls ne donnaient pas une garantie complète parce que les différents membres d'un pull s'engageaient à ne pas vendre au dessous du prix; mais il y a toujours des gens qui man-

(2)  
252  
252



quent de parole et cela alors a raté au bout de quelque temps. De plus on avait menacé de poursuites judiciaires les membres d'un de ces pulls qui prirent peur et aujourd'hui il n'y a presque plus de pulls aux Etats Unis, ~~surtout~~ un qui est considérable ; il ne s'est pas transformé en trust comme les autres : c'est le pull de la viande qui est formé par l'entente de 4 d'abord puis de 6 compagnies qui produisent la viande de conserve. La plus connue est la Compagnie A..... Elles se sont constituées en pulls et ont continué à fonctionner en pulls, même après que l'ère des trusts était arrivée; cette ère de trusts, elle n'existe en réalité qu'en 1890 et c'est en 1897-1898 qu'il y a l'explosion et ~~comme~~ que tout se transforme en trust en Amérique, car en Amérique parce que toute l'industrie est trustée. Vous connaissez le fameux trust, le trust du pétrole; vous avez entendu parler de celui de l'acier qui a un capital de 7 millions 1/2. Il y en a une quantité d'autre, ainsi vous achetez un petit appareil photographique le Kodak, c'est le produit d'un trust américain; ~~comme~~ une machine, c'est un trust américain, et ainsi de suite.

Il y a des trusts partout; c'est d'ailleurs la mode. Une industrie qui ne serait pas trustée n'inspirerait pas confiance et ne trouverait pas facilement d'argent.

Pourquoi l'appelle-t'on trust? C'est un nom qui ne paraît pas s'appliquer à la chose; c'est un mot qui signifie: confiance; Ce mot qui signifie confiance passe au-dessus des adversaires pour être l'insigne d'une chose qui ne le mérite pas.

Mais celui qui truste c'est celui qui confie, disait-on au Moyen Age. Il y avait des hommes de loi qui recevaient la mission de conserver des bois, des propriétés, des meubles, des immeubles pour le compte d'un tiers quelquefois, des personnes du monde ordinaire, quelquefois des personnes riches, quelquefois même des personnes du droit public. Celles qui avaient reçu

MS 2 (2)



un mandat de confiance s'appelaient des trustings.

Le premier trust se fit d'une façon analogue.

Voici comment on procéda : il s'agissait de réunir les différents industriels travaillant la même matière, produisant les mêmes produits. Ils se réunissaient non pas pour se confondre. Non, il y avait un inconvénient à se confondre. Tous les industriels avaient leur contrat avec leurs clients. Mais il ne fallait que ces contrats viennent à tomber. Alors on faisait ceci : on disait aux actionnaires de chacune de ces sociétés : vous allez me donner votre action et en échange de cette action, dont je pourrai me servir pour siéger à l'Assemblée Générale je vais vous donner un autre titre, un titre de confiance qui vous donnera tous les droits pécuniaires attachés à l'action, mais ne vous donnera pas le droit de voter à l'Assemblée Générale où je suis votre mandataire.

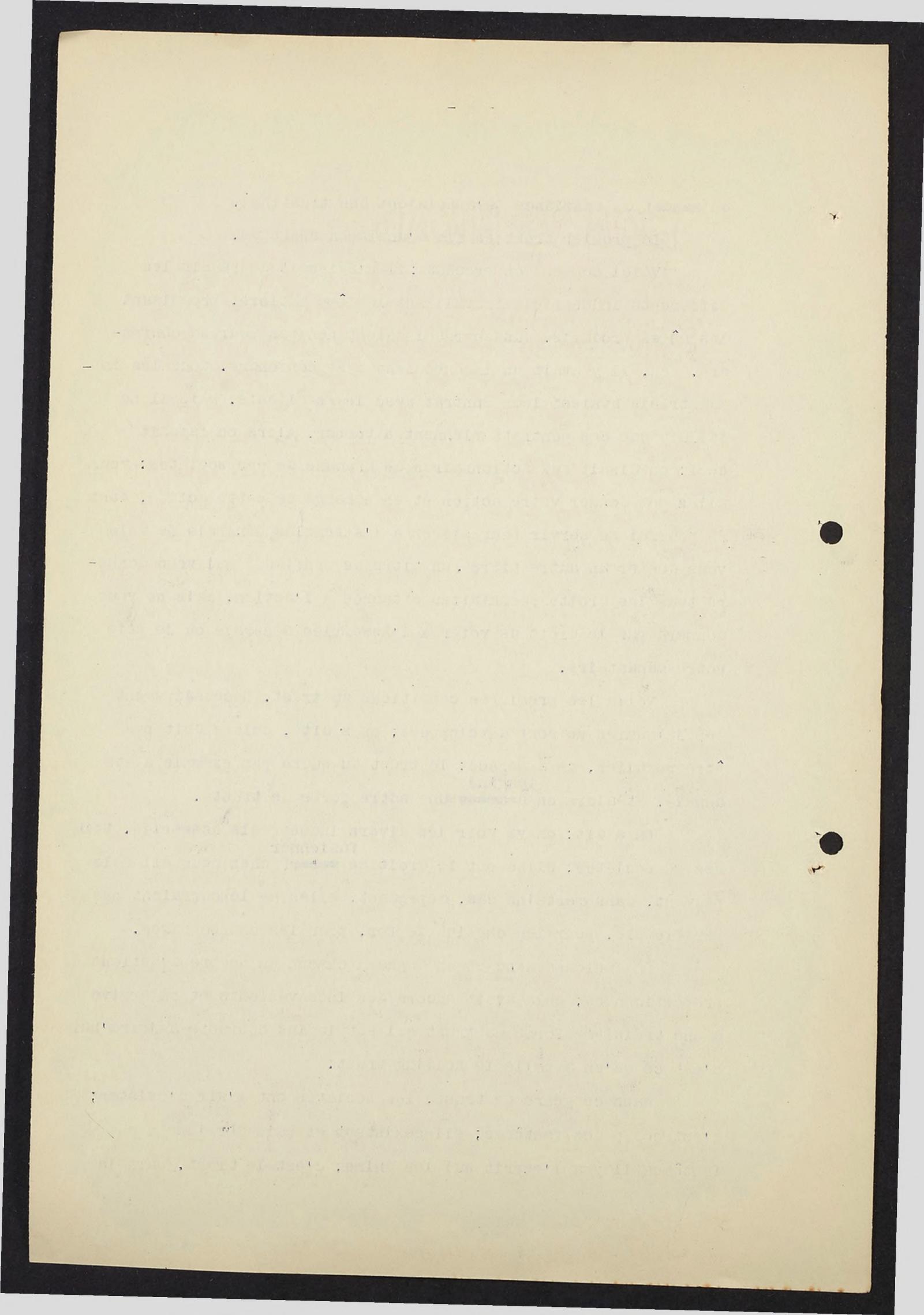
Voilà les premières conditions du trust. Nécessairement les jalousies se sont développées ; on a dit, cela ne doit pas être régulier, on a menacé : le trust du sucre par exemple a été imaginé annulé. Et alors on a =amené= une autre forme de trust .

On a dit : on va voir les divers industriels assemblés. Voilà fusionner ces 20 sociétés ; elles ont le droit de voter( chez nous elles le peuvent, dans certains cas, cependant, elles ne le pourraient pas par exemple, pour les chemins de fer, pour les charbonnages.

On fusionna donc et on donna à chacun un nombre d'actions proportionnées ; cela avait encore des inconvénients et on arrive à une troisième forme du trust qui est la plus courante aujourd'hui c'est ce qu'on appelle le holding trust.

Dans ce genre de trust, les sociétés ont l'air d'exister ; c'est comme des fantômes ; elles existent et puis derrière ces fantômes il y a l'esprit qui les anime ; c'est le trust. Mais la

(2)  
MS



majorité des actions appartiennent à la Compagnie du trust , à la corporation. La corporation nomme le Directeur de chaque Compagnie qui ne peut refuser d'obéir. C'est donc une absorption complète.

Voilà la forme du trust combiné, pour échapper aux difficultés législatives qui se sont accumulées autour du trust. On a en effet voté des quantités de lois, mais l'Amérique est un pays où les lois sont plus inefficaces qu'en France. Elles ne s'appliquent pas et c'est tellement vrai que par exemple une Compagnie est condamnée à une amende de 150 millions. Le Président de la Compagnie est en train de jouer au croquet; il continue sa partie si on vient lui annoncer cela. Cela n'a pas d'importance; il sait comment il faut faire pour s'arranger. Deux ans après , l'amende a été supprimée.

Voilà la forme, je dirai juridique, du trust.

Maintenant comment s'y prend-on pour faire cela. Il y a d'abord , au point de départ, ce qu'on appelle le promoteur du trust. Ce promoteur du trust, cet organisateur de trust c'est un homme qui doit avoir un talent particulier et c'est souvent un homme considérable. Le fameux banquier Pierpont Morgan est un promoteur de trust; c'est lui qui a organisé le trust de l'acier dont le capital est de 7 millions 1/2. Un autre promoteur de trusts très connu en Amérique est un juge nommé M..... Il y en a un autre assez connu B..... qui a organisé 55 trusts pour sa part. C'est une profession non pas qu'on puisse organiser cela facilement; cela demande du temps.

Le promoteur s'en va trouver les différents industriels de sa partie; naturellement il est d'accord avec quelques uns des principaux. Il va trouver les autres, chacun <sup>individuellement</sup> ~~isolément~~ et il leur dit: Nous allons former un trust; ce trust va doubler, tripler vos bénéfices et votre capital si vous y entrez; voyons, comprenez que c'est votre intérêt. On fait miroiter tout cela

(2)  
MS 278



à ses yeux. Il comprend généralement; s'il ne comprend pas on lui dira: prenez garde, ou avec nous ou contre nous; Si vous ne voulez pas entrer dans notre trust, la guerre sera déclarée, on vous ruinera, car on va aller trouver chacun de vos clients et chaque produit que vous vendez 5 dollars, par exemple, nous lui offrirons à 2 dollars, au-dessous même de votre prix de revient et vous ne pourrez continuer à faire le sacrifice de lui vendre à ce prix. ~~quelques~~ une résistent, on leur montre alors l'exemple de quelques uns qui ont gagné leur fortune dans ce trust et ils acceptent. Quand ils ont accepté, ils deviennent des auxiliaires du promoteur et vont à leur tour engager quelques copains à entrer dans leur trust. Cela même a amené des incidents amusants. Dans les décisions de jugements, on raconte à ce sujet quelques anecdotes. On entend des juges dire: Messieurs, <sup>vous</sup> qui avez résisté, qui n'avez subi cela que parce que vous ne pouviez pas faire autrement, Pourquoi voulez-vous y entraîner les autres, parce que vous y êtes vous-mêmes maintenant. Ce n'est pas un bon sentiment, etc.....

Voilà donc un promoteur qui groupe tout le monde. Comment se fait-il qu'il puisse promettre ainsi d'autant gros bénéfices?. Prenez un petit trust modèle, comme celui du fer blanc, par exemple, ou celui des poutrelles, bien qu'il soit déjà plus important; mettons celui du fer blanc d'une importance moyenne. On réunit 20 personnes, je suppose, 20 usines et on apprécie la valeur de ces usines, mais on ne publie pas cette appréciation; admettons que ces usines soient évaluées à 50 millions. alors on dit; cela va très bien, vous apportez dans la société 50 millions: mais comment va t'on représenter ces 50 millions?

On émet deux espèces d'actions et une espèce d'obligation; et alors on donne à l'individu qui entre dans le trust d'abord la valeur de son apport; on la lui donne en argent.

(2)  
H  
2  
S

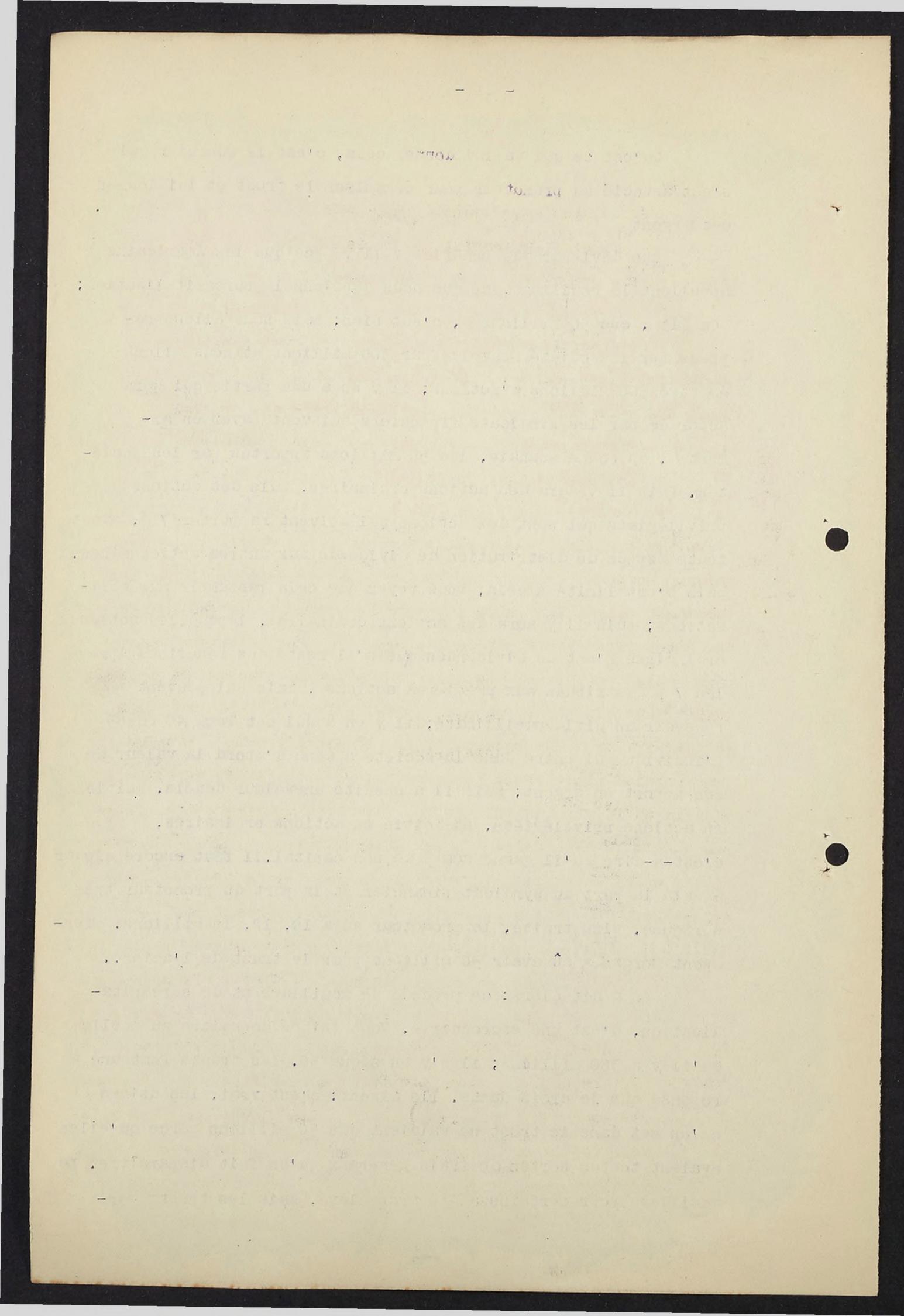


Qu'est ce qui va lui donner cela, c'est le banquier qui s'est associé au promoteur pour organiser le trust et lui donner cet argent

Que deviendra le bénéfice ? Il y a ce que les Américains appellent le mouillage, ce que nous appelons la surcapitalisation; On dit , ~~est~~=50 millions , c'est bien; mais nous allons représenter la société nouvelle par 300 millions et nous allons émettre 300 millions d'actions; il y en a une partie qui sera accordée par les syndicats financiers qui vont payer en argent , en bonne monnaie, les 50 millions apportés par les sociétés. Puis il y aura des actions ordinaires, puis des actions privilégiées qui sont des actions qui doivent rapporter 7 %, avant toute espèce de distribution de dividende aux autres actionnaires. Mais c'est limité à cela; vous voyez que cela ressemble aux obligations; puis il y aura des actions ordinaires, lesquelles actions ordinaires n'ont de dividendes que s'il reste des bénéfices après les 7 % distribués aux premières actions , mais qui peuvent recevoir un dividende illimité; il y en a qui ont reçu 40 ou 45 %. L'individu qui entre dans la société a donc d'abord la valeur de son apport en argent; puis il a ensuite une valeur double, moitié en actions ~~privilégiées~~, et moitié en actions ordinaires, c'est-à-dire qu'il gagne 200 % de son capital. Il faut encore ajouter à cela la part du syndicat financier et la part du promoteur très sérieuse. Bien traité, le promoteur aura 10, 12, 15 millions. Pierpont Morgan a dû avoir 30 millions pour le trust de l'acier..

On a dit alors: ce procédé de mouillage et de surcapitalisation, c'est une escroquerie. Vous faites connaître au public qu'il y a 300 millions; il n'y en a que 50. Les trusts font une réponse que je crois juste. Ils disent: c'est vrai, les usines qu'on met dans le trust ne valaient que 50 millions parce qu'elles avaient toutes sortes de frais généraux qu'on fait disparaître. Le mouillage pour certains a été trop élevé, mais les trusts per-

(2)  
22  
23



mettent une grande diminution de frais généraux par la centralisation des usines; ils peuvent donner de gros bénéfices et ils permettent de porter ainsi la valeur des usines à un chiffre assez élevé.

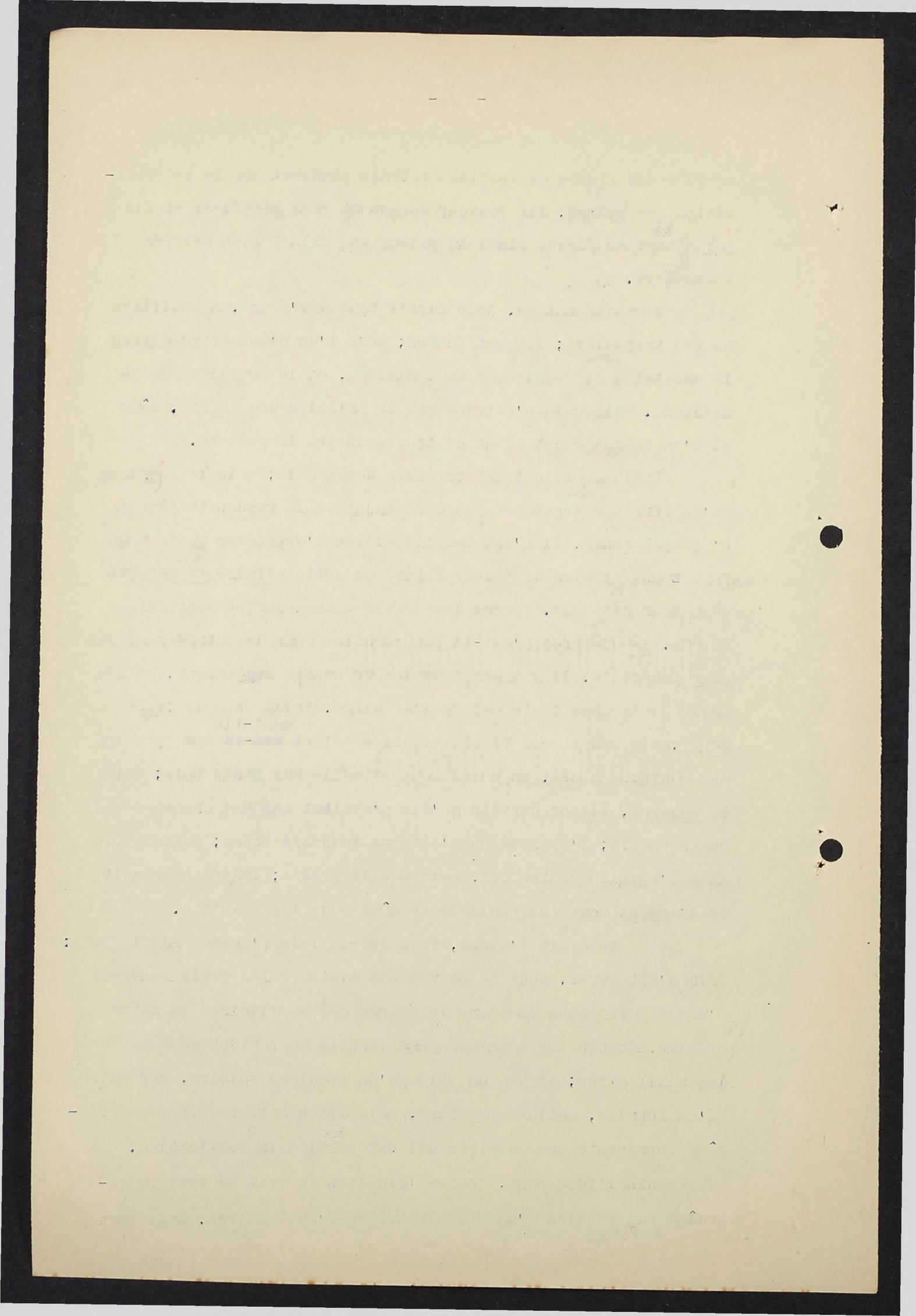
Certains ont eu, je disais tout à l'heure, un mouillage un peu trop élevé; ils ont échoué; pour l'un d'eux entre autres le capital a été seulement de 1 million, et le mouillage de 20 millions. Mais cela n'atteint pas le principe des trusts, même si l'on envisage cet échec de trusts un peu imprudents.

Voilà donc le trust organisé comme cela; mais le reproche qu'on leur adresse à cet égard au sujet de la surcapitalisation n'est pas fondé. Il n'est pas illégitime d'apprécier quand vous fondez une affaire la valeur future de cette affaire et non pas sa valeur actuelle. Toutes les affaires de commerce sont dans ce cas. Le commerce n'est-il pas organisé dans le but de réaliser des bénéfices. Il y a une question de mesure évidemment, mais cela existe dans toute espèce d'affaires. Voilà donc le trust fondé; maintenant ces trusts organisés ainsi sont-ils une bonne ou une mauvaise chose. On a beaucoup bataillé aux Etats Unis; mais en général, il est certain qu'ils n'avaient pas une bonne presse comme on dit; l'expression n'est pas toujours bonne; quelquefois on a l'opinion contre soi, mais pas la presse; la presse reçoit de l'argent pour les réclames et même pour les opinions.

On a dit d'abord, vous jetez plein d'hommes sur le pavé: Cela c'est vrai; vous ne pouvez pas diminuer les frais généraux d'une affaire sans diminuer le nombre des auxiliaires de cette affaire. Toutes les dépenses dans le prix de revient sont au fond des auxiliaires; il y a un prix qu'on proclame salaire, une autre qu'on appelle, matière première, mais cette matière première elle-même représente des salaires qui ont servi à la fabrication.

Ainsi forcément, toute diminution du prix de revient entraîne la suppression d'un certain nombre d'auxiliaires. Mais tout

152(2)



progrès se fait comme cela et au bout d'un certain temps tous les inconvénients de ce progrès disparaissent.

Vers 1840 le machinisme s'est développé; on a vu partout des plaintes, des gens dépouillés de leur gagne-pain; mais tous ont retrouvé des occupations. Parlons des diligences, par exemple sur lesquelles on a versé des pleurs; les employés sont devenus des employés de chemins de fer et ils ont gagné beaucoup plus; le progrès n'est possible que comme cela.

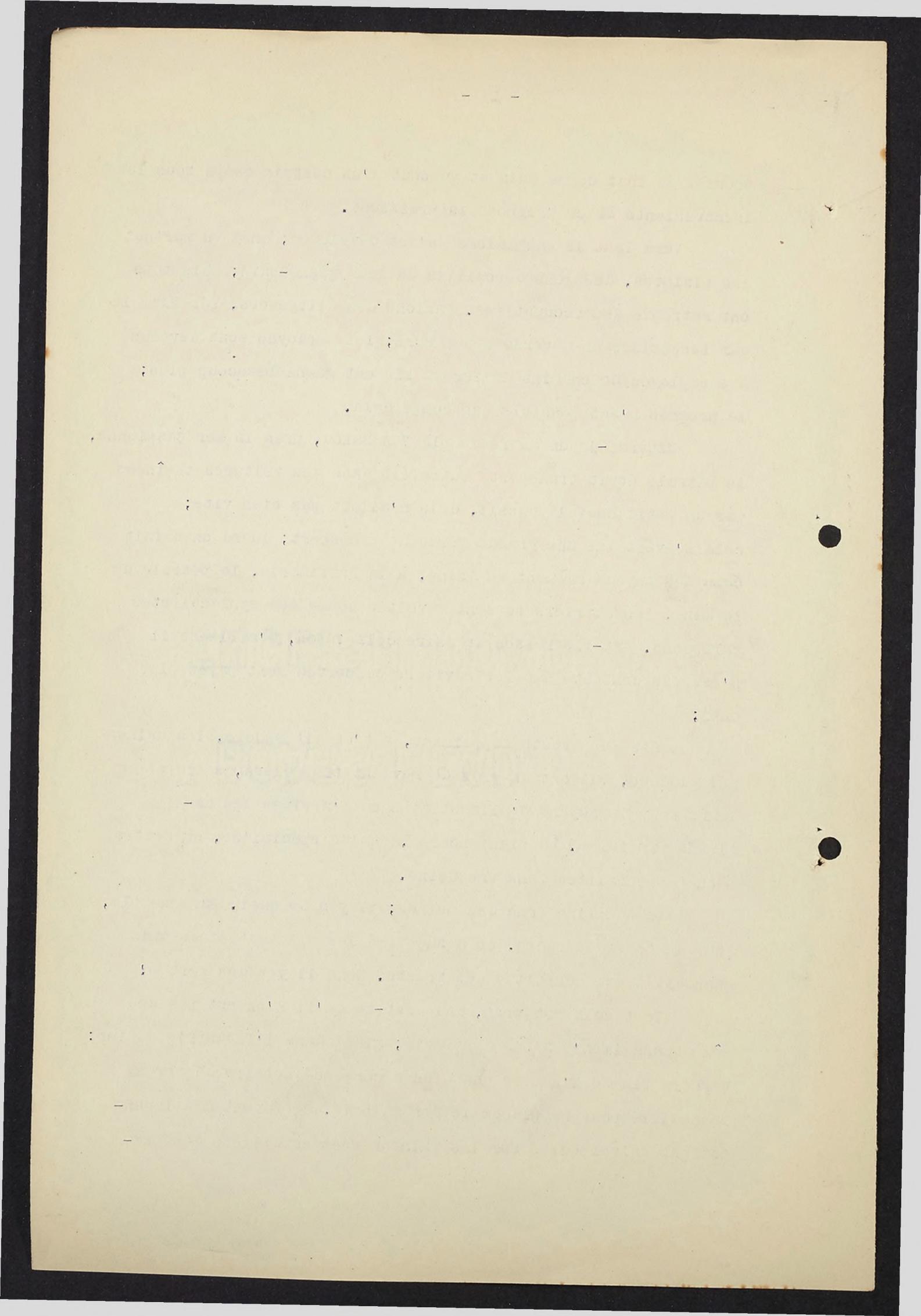
Citerai-je un autre exemple ? A Bakou, près la Mer Caspienne, le pétrole était transporté autrefois dans des voitures trainées par un petit cheval poussif, cela n'allait pas bien vite; cela n'avait pas une grande force de transport; quand on a fait ~~cela~~ des tuyaux amenant au loin , à la raffinerie, le pétrole de la mine, les ouvriers se sont révoltés comme des syndicalistes parisiens. Ont-ils raison de faire cela ? Non, d'ailleurs il n'est pas contesté que les ouvriers conservés sont payés plus cher;

Mais les trusts suppriment, a t'on dit encore, les usines mal placées, qui ont un prix de revient trop élevé, soit par leurs mauvais moyens d'alimentation ou d'arrivée des matières premières. Ou bien encore , on les spécialise, on mettra 4 ou 5 spécialités dans une usine.

On supprime donc des usines; il y a de quoi. Par exemple, pour le trust du sucre, on a supprimé les 2/3 des usines ~~qui~~ quand il a été constitué des trusts. Donc il y a des pertes!

Tout cela est vrai, mais est-ce qu'il n'en est pas de même quand il n'y a pas de trusts; ainsi dans l'industrie du fer: Vers la fin de l'Empire quand on a commencé à faire du fer à la houille pour remplacer le fer au bois, ce furent des lamentations universelles sur les malheureuses conditions des pro-

(a)  
H  
S



ducteurs qu'il fallait sauver; il y en avait beaucoup dans l'Est de la France. Quand on a agi ainsi, on a dit: il faut donner des pensions de retraite à tous ceux qui sont attelés à une mauvaise besogne; cela coutera moins cher au pays de produire à bien meilleur marché des produits qui nous coûtent cher.

Voilà la réponse à cette objection qui d'ailleurs n'est pas la seule.

On a dit encore: oui, ~~ils vont~~ augmenter les prix énormément et le public sera victime, c'est encore lui qui paiera.

En France, on voit beaucoup d'accaparement; on dit tout de suite quand un prix monte, c'est l'agiotage; c'est encore quelque chose de très contestable ou plutôt quelque chose que je crois injuste. Ils ont nommé en Amérique une commission pour étudier la question. En France quand on a une idée nouvelle, on nomme une commission pour l'étudier qui très souvent la résout négativement. Pour mon compte, j'en ai souffert. On a nommé 4 commissions pour étudier le monopole du pétrole.....

On a donc nommé des commissaires spéciaux, des experts qui ont étudié à fond la question. Naturellement, ~~ils étaient~~ nommés dans l'intention de découvrir des fautes; ~~elle-en~~ ils en ont trouvé: ils ont dit: oui, oui, ils augmentent leurs prix: Prenons des exemples: un trust sur lesquels ils ont beaucoup insisté: C'est un nommé M. .... Economiste fort distingué qui a fait un grand et énorme rapport dont il a fait un premier abrégé, puis un deuxième, puis un 3ème qui est encore très gros. Il a dit, c'est peut-être vrai que les prix n'ont pas augmenté, mais ils auraient dû diminuer. Le premier exemple qu'il cite c'est le sucre, et vous allez voir si cela est le moins du monde probant.

Voilà le sucre brut et le sucre raffiné:

(2)  
42  
MS



De 1880 à 1899, le prix du sucre baisse de 45 centimes la livre à 22 centimes; il n'a donc pas augmenté. Il dit alors, mais c'est parce que le prix du sucre a baissé aussi: le sucre valait 50 centimes il arrive à moitié moins.

Alors on ne voit pas comment il se fait que le trust ait augmenté arbitrairement ses prix; Ah, mais il faut garder la différence du prix entre le sucre raffiné et le prix du sucre brut "la marge". Qu'est ce que c'est en somme ? Le bénéfice que fait le trust et ensuite la valeur de son travail.

En 1880, cette marge dépasse sensiblement 5 centimes et en 1899 elle est tombée à 2 centimes; donc la marge a diminué.

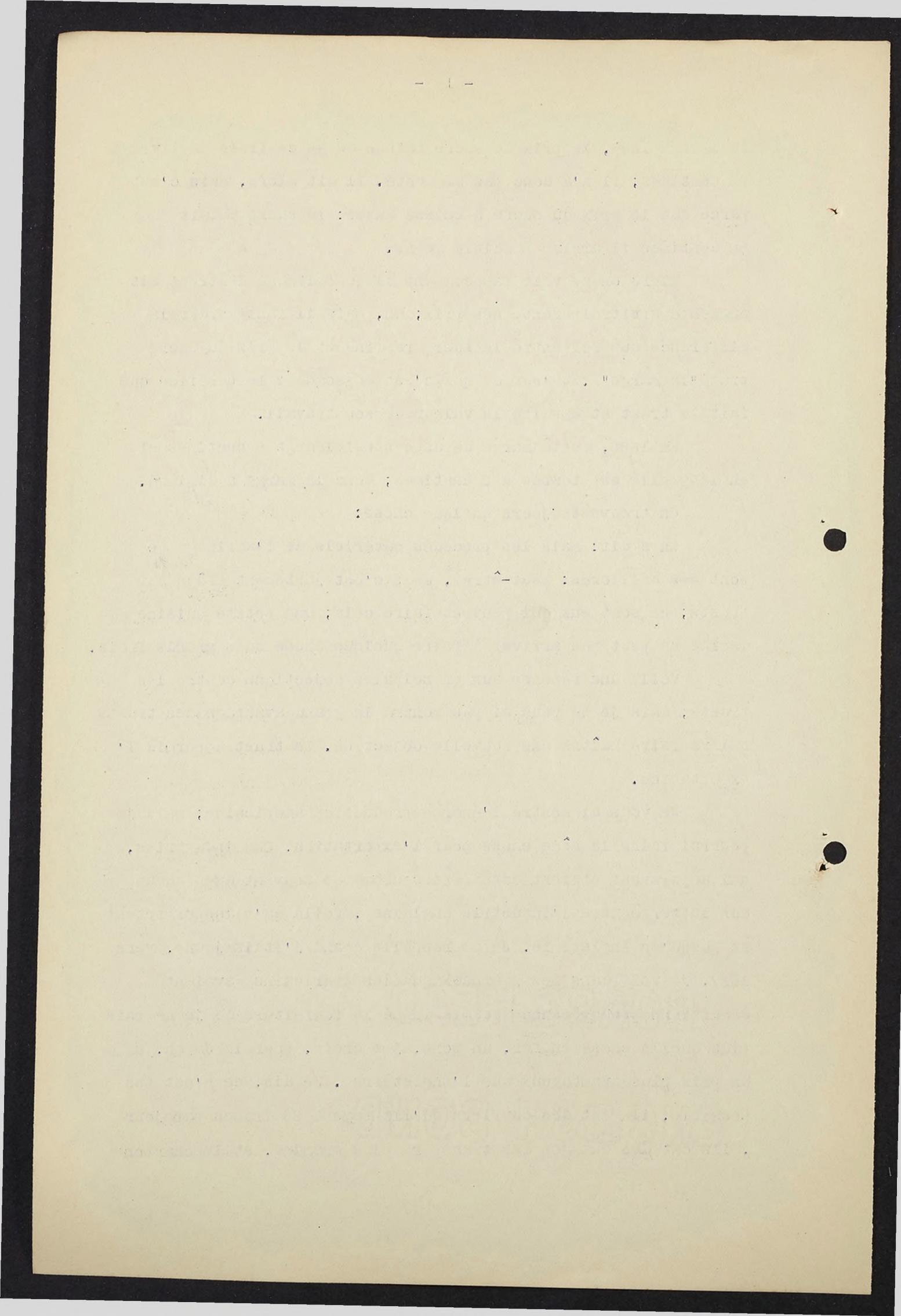
On trouve toujours quelque chose:

On a dit: mais les procédés matériels de l'affinage se sont améliorés: peut-être, mais c'est justement grâce aux trusts; ce sont eux qui peuvent faire cela; une petite cuisine isolée ne peut pas arriver à faire quelque chose sans grands frais.

Voilà une réponse aux principales objections contre les trusts; mais je ne vous ai pas montré le grand avantage des trusts qui va faire naître une nouvelle objection. Le trust a permis l'exportation.

Je vous ai montré l'énorme production américaine; mais je pourrai faire la même chose pour l'exportation. Ces industries, qui auparavant étaient considérées comme ne pouvant dans aucun cas lutter contre l'industrie anglaise, voilà qu'elles exportent et jusqu'en Angleterre. Je me rappelle quand j'étais jeune, vers 1887, je vois dans les journaux que les Américains avaient soumissionné= soumissionné= soumissionné la fourniture de je ne sais plus quelle chose en fer, un pont, j'en crois, pour le Japon, à un prix plus avantageux que l'Angleterre. Je dis, ce n'est pas possible, ils ont des ouvriers qu'ils payent 25 francs par jour, ils ont des charges de transport plus grandes, et le charbon

HS (2)  
H 2 S



au loin. Je fus voir un de mes amis qui était M. Hirsch, je cause de cela et il me dit: si étonnant qu'e ce soit, ce n'est pas impossible, ni invraisemblable. Ce n'est peut-être qu'une réclame qu'ils veulent se donner, peut-être, mais dans tous les cas quelques années après tout avait changé. Aujourd'hui l'Amérique exporte deux fois plus qu'autrefois. Aujourd'hui, l'Amérique exporte des produits fabriqués, non seulement des scies, des cotonnades, jusqu'en Angleterre, alors que l'Angleterre avait le privilège de fournir des cotonns et des cotonnades à tout le monde entier, depuis le Japonais le plus pauvre jusqu'au plus riche Yankee.

On a eu encore une petite objection que nous allons retrouver tout à l'heure. : "C'est vrai, mais ces brigands de trusts ne vendent pas l'étranger au même prix qu'ils vendent dans le pays."

C'est vrai, on a même cité des machines à coudre, des machines à écrire, qu'on vend en Europe, 25, 30 % moins chères que en Amérique. C'est grâce à cela qu'ils les vendent; on dit alors : c'est frelaté, mais non, voici comment cela s'explique très bien: le trust calcule qu'il peut vendre , je suppose 1000 machines en Amérique; alors il calcule son prix pour que la vente de ces 1000 machines lui donne la valeur des matières employées, la valeur du salaire, un petit bénéfice normal et ses frais généraux, et alors elle vend ce prix; si elle fabrique 100 machines pour l'exportation en Europe, ces machines ne lui coûtent plus que la matière première et le salaire, en les vendant moins cher ils a encore du bénéfice.

Il n'y a pas que dans le trust que cette chose se passe, dans le commerce de la librairie c'est la même chose. L'éditeur de Paris fait des prix différents au libraire détaillant suivant son éloignement; il fait 25 % de remise à un libraire parisien et 50 % à un libraire de Pétersbourg, toujours en se plaignant au même point de vue, sous l'influence des mêmes raisons.



il n'y a rien à dire à cela.

Mais il y a de grands avantages parce qu'on afait des pays exportateurs. Aujourd'hui, nous sentons tout l'avantage qu'il y a à être un pays exportateur parce qu'on peut se procurer du change très facilement.

Je vous ai parlé du trust un peu longuement, trop vivement parce que la matière est vaste, il me reste bien peu de temps pour vous parler de l'Allemagne.

En Allemagne, il n'y a pas de trusts à proprement parler; il y a des pulls ou à peu près, qu'on appelle des cartels.

Alors tout est sous le régime des cartels en ce moment. Il n'y en avait pas beaucoup en 1870, au moment de la guerre il y avait 4 petits cartels insignifiants.

Il faut que je vous définisse le cartel. Je vous ai dit que c'était à peu près un pull. La définition est donnée par un grand économiste distingué: "c'est une coalition de producteurs pour limiter la concurrence et empêcher la baisse des prix, imposer un minimum de prix. Je l'ai dit: il y en avait 4 petits insignifiants en 1870. Jusqu'en 77-78, il s'en est formé trois, mais un des quatre premiers s'était dissous.

En 1880, il s'est formé plusieurs de ces cartels assez importants, notamment dans l'industrie du fer et du charbon. En 1890, il y en avait environ 160 à 180; aujourd'hui, il y en a au moins 700.

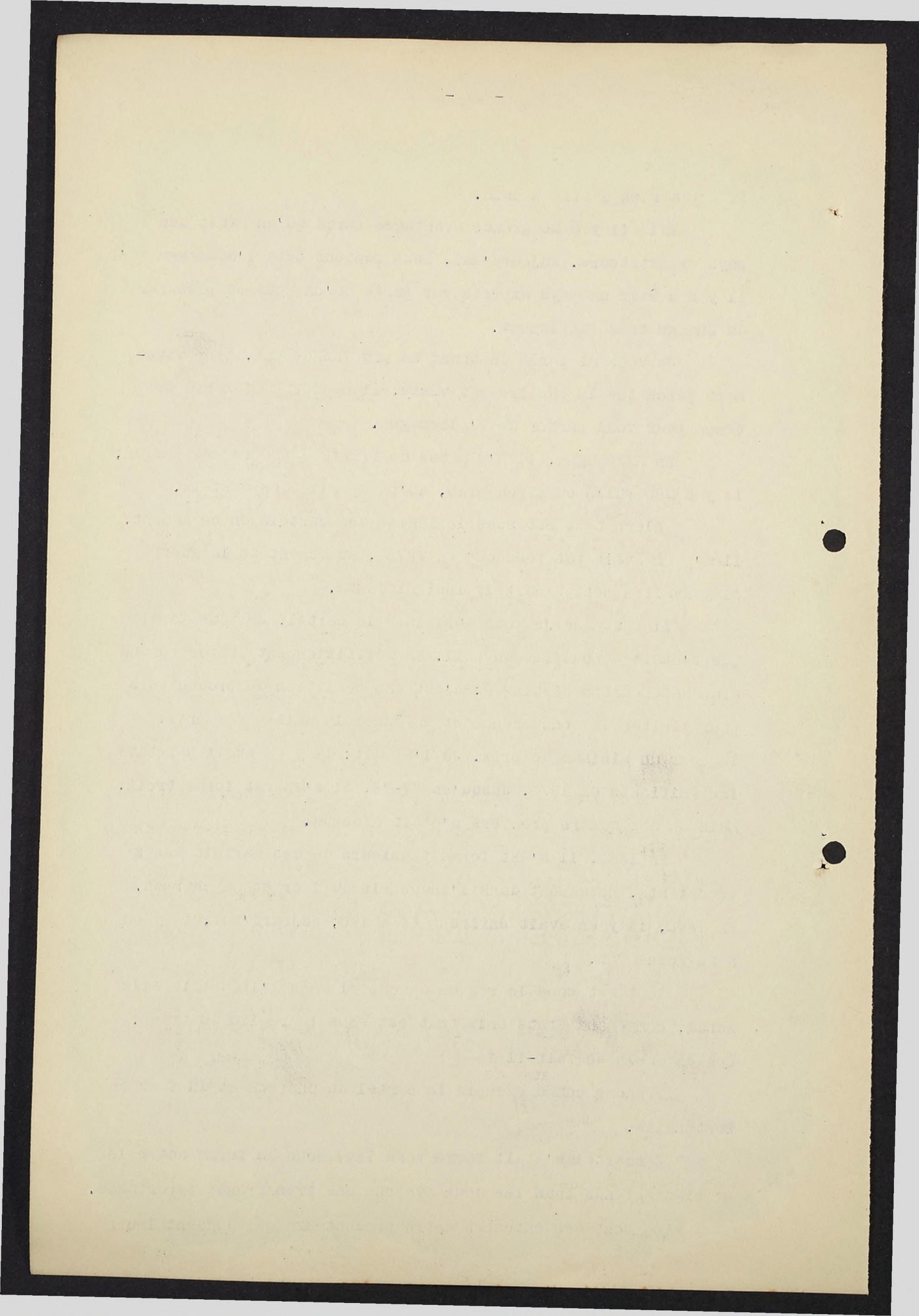
Tout est sous le régime du cartel dans l'industrie allemande, comme aux Etats Unis tout est sous le régime du trust.

Comment cela se fait-il ?

Prenons comme exemple les cartels du charbon et du fer en Westphalie.

Ces cartels s'étaient formés vers 1897 sous la forme actuelle et bien entendu tous les deux avaient une très grande importance.

Ce sont des ententes entre producteurs qui lèguent leurs



droits de vente à une société centrale qui les représente.

Ou bien elle prend toute la production de chacun des membres du syndicat, du cartel à son compte et alors elle revend comme elle peut. Bien entendu cette société n'a pas d'autres actionnaires que les membres du cartel, c'est donc tout bénéfice pour eux, mais souvent aussi, la société des cartels n'est qu'un intermédiaire obligatoire; c'est comme nous dirions, un comptoir de vente entre les usines productrices et le public.

Nous avons en France une organisation analogue, ce qu'on appelait le Comptoir de ?

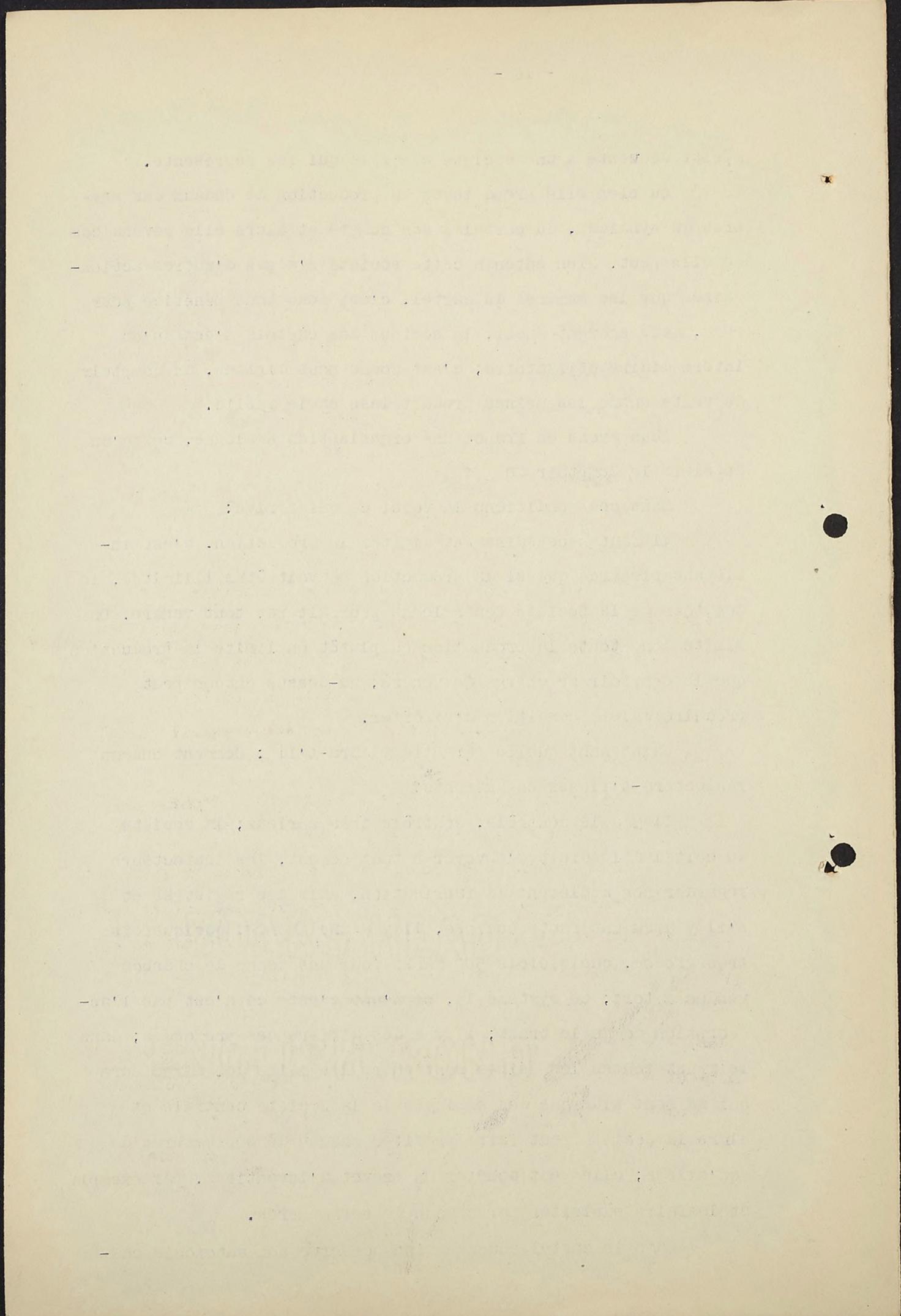
Dans ces conditions là, voici ce qui arrive:

Il faut nécessairement limiter la production, c'est indispensable parce que si la production pouvait être illimitée, le Comptoir de la Société Centrale ne pourrait pas tout vendre. On limite donc toute la production ou plutôt on limite la production que le Comptoir se charge de vendre; au-dessus chacun peut produire mais à condition d'exporter.

Maintenant quelle garantie y aura-t'il : Comment chacun respectera-t'il ses engagements?

Il y a le contrôle, contrôle très sérieux; la société du cartel a le droit d'envoyer à tout moment, les inspecteurs regarder non seulement la fabrication, mais les registres et s'il y a eu une faute commise, il y a une amende, quelquefois très grosse, quelquefois 500 marks pour une tonne de charbon vendue à tort; ce système là, ~~ce n'est c'est~~ ce n'est pas l'absorption comme le trust; il y a des différences profondes; dans le trust toutes les usines sont entre les mains des directeurs qui ne sont plus que des employés de la société centrale et alors la société peut faire profiter chacun de ses membres de ce qu'elle a; elle peut acheter un brevet d'invention, par exemple et le faire exploiter par chacun de ses membres.

Dans le cartel chaque usine conserve son autonomie com-



complète, ce n'est que la vente qui est soumise au contrôle. Chaque patron peut prendre les auxiliaires qu'il veut; il peut prendre des brevets tout seul et n'en faire profiter que lui seul et pas ses copains.

Cela produit de très grands résultats en ce qui concerne la vente. J'ai oublié de vous dire qu'il y a des cartels en sens inverse. Ils peuvent former un cartel pour l'achat. Il y en a eu chez nous pour les machines agricoles. Ces deux cartels réunis forment évidemment une très grande économie de production, et puis surtout cela permet la fixation des prix dans des conditions différentes. C'est dans l'état normal.

Suivant les circonstances et suivant les besoins de chacun, par exemple, le cartel imposera à ses clients de ne pas acheter aucune tonne de charbon ou aucune tonne de fer à d'autres qu'à lui à aucun prix; on lui dit, si vous achetez une seule ~~tonne~~ tonne de charbon, une seule tonne d'acier à un autre, toutes les tonnes de charbon que vous achèterez pendant toute la durée de votre contrat seront augmentées. C'est un moyen de pression qu'une société particulière ne pourrait employer.

On lui dit: vous pouvez bien ~~emp~~ payer un peu plus à d'autres, vous paierez un peu moins à nous, et cela forcément facilite l'exportation.

Et puisque je parle du charbon, voici ce qui se passe pour les syndicats westphaliens relativement à la France. Les syndicats vendent en France du charbon à bien meilleur marché qu'ils le vendent en Allemagne.

Pourquoi ? En vertu du raisonnement que je faisais tout à l'heure. Si en Allemagne la vente couvre toutes les dépenses et donne un bénéfice, ce qu'on dépense en plus n'a qu'à payer le salaire.

TS 2 (2)

the first time in the history of the world, that  
the people of the United States have been  
able to elect a President by a majority of their  
representatives in the House of Representatives,  
and that the election has been made by a  
majority of the votes cast in the State of New  
York, which is the largest State in the Union.  
The election was made by a majority of the  
votes cast in the State of New York, which is  
the largest State in the Union.

Mais ils ne font pas cela d'une façon ~~équale~~ régulière et quand il y a une période de dépression industrielle, ils envoient du charbon en Lorraine; ils ne gagnent pas beaucoup avec ce charbon; peut-être ne font-ils que boucler les deux bouts.

Mais le jour où la prospérité industrielle reprend et où le charbon manque, ils changent tout à fait leurs prix; ils ne vendent plus parce qu'ils ont plus d'avantage à vendre dans leur pays. Leur intérêt suffit à dicter leur conduite.

Les industriels s'en plaignent et cependant ils sont les premiers à en profiter. Ce qui est le plus à craindre , c'est la famine. Cela est pis que les scubresauts: la famine charbonnière est , hélas, une vérité. Il y a eu des moments où elle fut très grande . On paye alors n'importe quel prix, on préfère l'avoir. Le chemin de fer de Lyon a été un jour à se demander s'il pourrait continuer ses services en 1873.

Voici comment cela s'est produit. A ce moment, il n'avait pas son usine de Givors et la Compagnie de l'Est attendait anxieusement du charbon; elle télégraphie; elle écrit: enfin, je n'en ai plus. Envoyez le tout de suite. On lui répond: Comment voulez-vous que je l'envoie. Votre charbon , nous l'avons brûlé pour faire marcher nos locomotives, et si nous ne l'avions pas brûlé, ce charbon, c'aurait été la même chose, nous n'aurions pas pu vous l'envoyer, faute de charbon pour nos locomotives.

Le cartel donne une garantie à peu près complète contre la famine charbonnière; cela ressemble un peu aux réserves des munitions de guerre.

Voilà le grand avantage de ce système.

Je regrette bien, Messieurs, d'être arrivé au bout du temps que je dois vous consacrer, vous imposer. Je ne voudrais pas vous fatiguer en prolongeant d'un quart d'heure. J'aurais bien des choses à vous dire parce que cette question est fondamentale. Ceux qui la traitent , la traitent souvent avec

MS 22 (2)

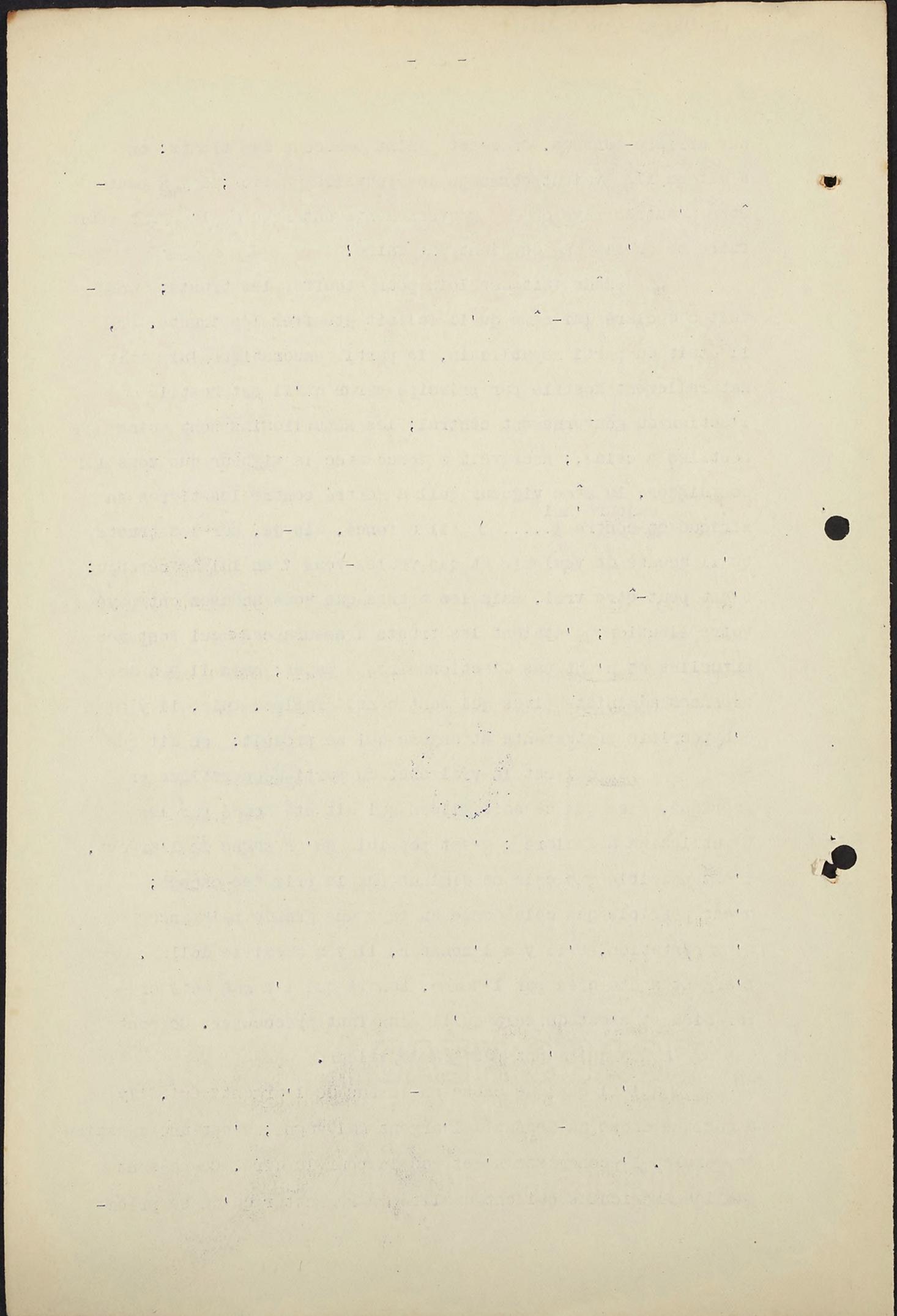


des arrière-pensées. On s'est plaint beaucoup des trusts: on a dit qu'ils avaient corrompu les pouvoirs publics; Il y a peut-être d'autres pays où les gouvernements ont reçu de l'argent pour faire ce qu'ils ne devaient pas faire!

On a même fait des lois pour étouffer les trusts; Roosevelt a déclaré lui-même qu'il fallait étouffer les trusts. Or, il était du parti républicain, le parti démocratique lui était naturellement hostile par principe par ce qu'il est hostile à l'action du gouvernement central; les Républicains sont moins hostiles à cela ; Roosevelt a foncé avec la vigueur que vous lui connaissez, la même vigueur qu'il a montré contre les tigres en Afrique et <sup>aujourd'hui</sup> contre W..... ) il a foncé, dis-je, sur les trusts qu'il accuse de veulerie et que voulez-vous ? On lui a répondu: c'est peut-être vrai, mais les trusts que vous accusez ont payé votre élection; c'étaient les trusts d'assurances qui sont des mutuelles et n'ont pas d'actionnaires à payer; mais il y a des dépenses administratives qui sont considérables. Puis, il y a l'hypocrisie protestante étrangère qui se produit: on dit que B qui est le vrai chef du parti démocratique en Amérique, bien que ce soit Wilson qui ait été nommé par les Républicains a déclaré : c'est possible qu'on gagne de l'argent, c'est possible que cela ne diminue pas le prix des choses; c'est possible que cela donne au pays une grande puissance d'exportation, s'il y a l'honneur, il y a aussi le dollar. L'argent a été créé par l'homme, tandis que l'homme a été créé par Dieu et c'est de cela qu'il nous faut préoccuper. Ce sont des arguments qui n'ont pas grande valeur.

Y a t'il quelque chose au-dessus de l'argent? Oui, il y a quelque chose au-dessus de l'argent mal gagné; c'est une question de morale. L'économiste n'est pas là pour le dire. Ce ne sont pas les Américains qui ont qualité de regretter qu'on se préocc-

(2)  
21  
22  
23



cupe de l'argent; l'argent qu'on gagne sans manquer à l'honneur, c'est une force en même temps qu'un plaisir et c'est surtout une force pour une nation.

Aujourd'hui, il faut renoncer à ces concurrences de petits groupes; il n'y a plus que les nations qui luttent entre elles.

Il faut considérer ce qui rend la nation plus forte. L'économie politique n'a pas dit quel est son objet; elle a oublié de la définir. Elle dit que c'est de calculer la richesse par la valeur, mais elle ne sait pas ce que c'est que la valeur.

C'est comme la morale qui dit qu'il y a de bonnes choses et de mauvaises choses, sans définir ce qu'est la bonne chose et la mauvaise chose.

Messieurs, j'ai dit que le bien de la nation est dans le groupement. Les individus qui veulent combattre individuellement sont battus d'avance.

Il nous faut absolument triompher et c'est pour cela que c'est dans la voie des groupements que nous devons chercher les moyens d'abattre l'Allemagne après la guerre.



